



Module 4a Fribourg – septembre à novembre 2019

Interpréter avec succès en consultation au service de la procédure d’asile accélérée

Interpréter avec succès en consultation au service de la procédure d'asile accélérée

Qualification

Le module 4a est l'un des modules optionnels reconnu et requis pour l'admission à l'examen professionnel pour l'acquisition du brevet fédéral d'interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-e-s.

Le module s'appuie sur les compétences attestées par le certificat INTERPRET et est reconnu par l'association suisse pour l'interprétariat communautaire et la médiation interculturelle INTERPRET.

Compétences des diplômé-e-s du module

Les diplômé-e-s connaissent les structures et les processus et prennent conscience de leur propre rôle afin d'interpréter avec succès dans le cadre de la procédure d'asile accélérée.

Les principaux objectifs de la formation

Les participants

- peuvent se préparer aux conditions particulières d'une intervention
- interprètent de manière complète conformément au message et le plus fidèlement possible lors de consultations au service de la procédure d'asile
- utilisent la terminologie spécifique, exacte et cohérente
- façonnent leur rôle d'interprète dans le cadre des possibilités offertes
- interviennent dans le cadre des limites définies et en accord avec les principes de déontologie et agissent en conséquence

Structures des connaissances de base

Principes de base du droit d'asile et de l'immigration



Les personnes vulnérables dans le processus d'asile



Interpréter en consultation et représentation légale au service de la procédure d'asile accélérée



Le code déontologique

Champ de connaissances

- Principes fondamentaux de la loi suisse sur l'asile et l'immigration et en ce qui concerne la procédure d'asile
- Bénéficiaires, personnes vulnérables dans le processus d'asile
- Processus de consultation : Bases et procédures avec la consultation juridique, la représentation légale et l'évaluation des chances
 - Possibilités et limites de l'interprète lors de la consultation
- Techniques d'interprétariat consécutif lors de la consultation juridique
- Introduction à l'interprétariat par téléphone
- Techniques de recherche et de lecture
- Terminologie spécifique
- Code déontologique
- Précautions pour l'autodéfense et l'autoprotection
- Distance émotionnelle et stratégies pour surmonter les interventions émotionnellement chargées

Blended learning Design

- Prolongation du processus d'apprentissage par la transmission de matériel d'étude au préalable
- Plateforme électronique pour l'échange entre participants
- Dossier numérique avec journal de bord

Groupes cibles

- Interprètes communautaires au bénéfice d'expérience et ayant le certificat INTERPRET ou des compétences équivalentes en relation avec les techniques d'interprétariat

Les interprètes communautaires s'engagent, avec leur savoir professionnel, pour une traduction correcte tout en tenant compte des environnements socioculturels de tous les participants.

Conditions d'admission

- Compétences linguistiques en français: niveau C1 à l'oral minimum, conformément au système de référence européen
- Certificat INTERPRET
- Possibilité d'effectuer cinq interventions en procédure d'asile en tant qu'interprète

Pour les personnes sans certificat INTERPRET:

- Attestation du Module 1 du système INTERPRET ou autre formation équivalente en interprétariat et/ou traduction
- Attestation de min. 150 h de pratique d'interprétariat en triologie
- Connaissances linguistiques en français: niveau C1 à l'oral minimum
- Examen de langue INTERPRET ou diplôme de troisième cycle en tant qu'interprète dans la combinaison de langues appropriées

Ce module est proposé deux fois : la session des mercredis et celle des jeudis. Merci d'indiquer (sur le formulaire d'inscription) si vous souhaitez suivre les cours les mercredis ou les jeudis, ou les deux si vos disponibilités le permettent.

Dates et horaires des cours (si vous choisissez le mercredi)

Mercredis suivants de 9h15 à 16h45:

- 4 septembre 2019
- 18 septembre 2019
- 16 octobre 2019
- 30 octobre 2019
- 6 novembre 2019

Ou

Dates et horaires des cours (si vous choisissez le jeudi)

Jeudis suivants de 9h15 à 16h45:

- 5 septembre 2019
- 19 septembre 2019
- 17 octobre 2019
- 31 octobre 2019
- 7 novembre 2019

Durée d'étude

32,5h de cours

42,5h de travail autonome

(Y.c. attestation de compétences)

Total temps d'étude : 75 h minimum



**Avec le support de contenu de
l'organisation suisse d'aide aux réfugiés**

Caritas Suisse, Département Fribourg

Bd de Pérolles 55
CH-1700 Fribourg

Téléphone: +41 26 425 81 00
Téléfax: +41 26 425 81 03
Courriel: fribourg@caritas.ch

Taille du groupe

16–18 participants



Attestation de module

Les participants obtiennent une attestation de module. Celle-ci est valable pendant 6 ans pour l'admission à l'examen professionnel pour les interprètes communautaires et médiateurs/trices interculturel-le-s.

Lieu des cours

Maison de formation et d'intégration
Rte de l'Arney 2, 1753 Matran (FR)

Bus no 11 Gare de Fribourg,
direction Rosé, arrêt: Matran Village

Frais des cours

Fr. 1100.–

se **comprendre**
Service d'interprétariat communautaire

En coopération avec se comprendre

**Das Richtige tun
Agir, tout simplement
Fare la cosa giusta**

Internet: www.caritas.ch
Compte postal: 17-3621-8

Formulaire d'inscription

Module 4a, Fribourg – septembre à novembre 2019

Coordonnées

Prénom

Nom

Adresse

Date de naissance

Langue-s d'interprétariat

Sexe féminin masculin

Téléphone

Portable

E-mail

Employé par le service d'interprétariat :

Le nombre d'heures effectuées jusqu'à présent en tant qu'interprète

_____ h (nombre d'heures exact)

J'ai la possibilité de suivre les cours

les mercredis les jeudis

(si vous êtes libre les deux jours, merci de mettre les croix dans les deux cases et nous vous confirmerons ensuite le jour choisi)

Frais des cours : Fr. 1100.–

La date d'échéance de paiement est la date du premier jour de cours.

Pour les inscriptions jusqu'à 30 mai 2019, une réduction de Fr. 90.– est appliquée.

Sur demande, payable en 3 tranches: Oui

Coupon formation continue :

Montant : Fr. _____ Code du coupon : _____



Les pièces jointes :

- Attestation de compétences linguistiques pour la langue française niveau C1 (copie)
- Certificat INTERPRET

Prière de retourner l'inscription ainsi que toutes les copies au plus tard le **15 juillet 2019** à :

Caritas Suisse, Service d'interprétariat « se comprendre »
Vanessa Guagnano, Pérolles 55, 1700 Fribourg

Ou par e-mail à : vguagnano@caritas.ch

Prière d'envoyer les documents exigés en format PDF

Lieu et date

Signature

Avec ma signature, je confirme avoir lu le règlement (voir www.caritas.ch/offres-formation).